

Opération RENOV'ENERGIE - NAMUR

Déclaration d'engagement et convention

Nom : Prénom :

Adresse :

E- mail :

N° de Tél : N° de GSM :

Je m'engage à participer à l'opération Rénov'Energie de la Ville de Namur

Je verse 80 € de caution sur le compte : BE12 0636 4446 4092 de Rénovation Energie

Mon bâtiment est :

- Une habitation**
- Un immeuble :.....appartements (indiquez le nombre)**
- Un commerce**
- Une entreprise**

(Cochez le type de bâtiment)

Je souhaite obtenir des informations pour :

<input type="checkbox"/> Isoler le toit	<input type="checkbox"/> Remplacer la chaudière par
<input type="checkbox"/> Isoler le grenier	○ Une chaudière à condensation
<input type="checkbox"/> Isoler les murs par l'extérieur	○ Une chaudière biomasse
<input type="checkbox"/> Isoler les murs par l'intérieur	○ Une pompe à chaleur
<input type="checkbox"/> Isoler les murs par la coulisse	<input type="checkbox"/> Placer un poêle à bois ou à pellets
<input type="checkbox"/> Isoler le sol	<input type="checkbox"/> Placer une ventilation double flux
<input type="checkbox"/> Remplacer les châssis	<input type="checkbox"/> Remplacer les luminaires par des LED
<input type="checkbox"/> Placer un boiler avec une pompe à chaleur	<input type="checkbox"/> Installer du photovoltaïque
	<input type="checkbox"/> Rénover mon toit

(Cochez les travaux qui vous intéressent)

Date :

Signature :

Formulaire d'engagement à renvoyer aux coordinateurs¹ de l'opération Rénov'Energie :

<u>Comblin-Energie-Environnement Services</u>	<u>Energie & Développement Local</u>
Daniel Comblin	Thierry Laureys
90 rue de Perwez 5310 Liernu (Eghezée)	Rue de Jolimont, N° 2 5600 Romedenne (Philippeville)
Tél. : 081 / 65 90 34 daniel.comblin@skynet.be	GSM : 0472 / 34 36 52 thierry.laureys@endevolocal.be

¹ Il s'agit des deux bureaux d'étude désigné par la ville de Namur pour coordonner cette campagne de rénovations énergétiques

Opération RENOV'ENERGIE - NAMUR

CONVENTION entre le candidat-rénovateur et les coordinateurs

Les coordinateurs de Rénov'Energie - Namur s'engagent à :

- réaliser dans les meilleurs délais un audit/scan pour cerner les travaux prioritaires pour atteindre un maximum d'économie d'énergie dans votre bâtiment
- envoyer les entreprises partenaires de l'opération pour vos travaux en vue d'établir un ou des devis en fonction des travaux cerner lors de l'audit dans votre bâtiment
- réaliser une réunion d'aide à la décision dès que vous aurez collecté tous les devis de vos travaux en vue de vous aider à :
 - établir un plan d'autofinancement sur base des aides publiques et des économies d'énergie accessibles
 - fixer les démarches administratives à réaliser pour obtenir les aides publiques et le mode de financement le plus approprié
- vous rembourser votre caution de 80 €, dès que vous aurez transmis les devis signés pour vos travaux.

Vos engagements comme candidat-rénovateur sont de :

- être présent dans votre bâtiment à rénover le jour de l'audit/scan
- être présent lors des rendez-vous fixés avec les entreprises partenaires lors de l'établissement des devis
- contacter le coordinateur lorsque vous avez collecté vos devis pour fixer une date pour la réunion d'aide à la décision
- participer à la réunion d'aide à la décision dans le bâtiment à rénover
- si le plan d'autofinancement fixé lors de cette réunion vous convient, de réaliser les démarches administratives pour obtenir les aides publiques et le mode de financement le plus adapté
- après obtention de ces aides et mode de financement, signer les devis correspondant aux travaux choisis
- envoyer une copie de vos devis signés aux coordinateurs et de vous engager à réaliser les travaux dans l'année qui suit
- informer les coordinateurs dès qu'un problème surgit avec une entreprise, lors de la négociation d'un devis ou lors de la réalisation des travaux
- si le problème n'est pas résolu avec l'entreprise
 - de participer à une séance de médiation avec cette entreprise et le coordinateur de l'opération de rénovation énergétique
 - si le problème n'est toujours pas résolu, le candidat-rénovateur s'engage à faire appel à la commission de conciliation de la confédération de la construction wallonne.

NB : Les installateurs ont signé le même engagement avec le coordinateur.

Fait en double exemplaire le

 	
Coordinateurs Rénov'Energie	Le candidat-rénovateur